



Retard de logement en cours de construction

Par **oliiviers**, le **28/09/2008 à 20:05**

Bonjour, rnje viens vers vous car ma compagne et moi avons réservé un logement neuf en location mi-juillet qui selon les dire de la commercial serait prêt fin juillet voir mi-août au plus tard. Cet immeuble est divisé en 9 logements locatifs tous par l'intermediaire d'une agence immobilière. Celle-ci, nous a donc demandé de poser notre dédit de notre logement dont on disposait au jour de la reservation. Arrivant en fin de bail au 15 Août et sans nouvelle de l'agence qui apparemment à du mal à avoir confirmation de fin de travaux par le propriétaire, nous sommes depuis le 15 Août sans logement et résidons en attendant chez nos parents. L'agence ne veux rien prendre en charge (frais de transfert de courrier, abonnement internet en cours et en attente de transfert...). Quel recours avons nous et que pouvons nous esperer de cette situation totalement anormale? MERci d'avance pour votre aide. Cordialement